

21.06.2016

Jean-Marc Janailac propose une démarche de dialogue pour le groupe Air France-KLM. Le SNPL et le SPAF acceptent de lever leur préavis de grève.

Jean-Marc Janailac, qui doit prendre dans quelques jours ses fonctions de Président-directeur général du groupe Air France-KLM, a rencontré ce matin en compagnie de Frédéric Gagey, Président-directeur général d'Air France, et de Gilles Gateau, Directeur général adjoint Ressources Humaines d'Air France, les représentants du SNPL et du SPAF.

Il leur a fait la proposition suivante.

"Je prendrai mes fonctions le 4 juillet prochain. Je n'avais pas souhaité intervenir avant cette date dans les discussions qui sont conduites au sein d'AIR FRANCE KLM, car je dois me consacrer jusqu'au dernier jour à Transdev, à ses salariés et à l'organisation de ma succession. Les événements récents, et notamment le dépôt d'un nouveau préavis de grève pour la fin de la semaine, m'ont cependant conduit à vous proposer cette rencontre.

J'ai pleinement conscience des enjeux décisifs pour son avenir auxquels le groupe Air France-KLM est aujourd'hui confronté. Je suis aussi conscient des revendications qui sont celles des personnels que vous représentez. Ce qui me frappe, à la lumière de mes premiers échanges et à la lecture des écrits des uns et des autres, c'est le constat d'une perte de confiance, à plusieurs niveaux. D'abord entre les acteurs internes du Groupe, et notamment entre les représentants de la direction et ceux des salariés. J'en fais le constat sans chercher à pointer une quelconque responsabilité. Ensuite, entre les différentes composantes du Groupe et entre les différentes catégories professionnelles. Enfin, et c'est plus grave, de la part des personnels dans l'avenir de leur entreprise et dans leur avenir individuel.

Ma première priorité sera donc de rétablir cette confiance, sans laquelle rien ne sera possible. Pour y parvenir, nous devons nous doter d'une ambition renouvelée, fondée sur un projet collectif crédible et soutenable, et de s'en donner les moyens, tant en termes de ressources financières que de performance opérationnelle et de compétitivité. Ce projet devra prendre en compte les attentes des personnels, mais aussi bien sûr celles de nos clients, de nos partenaires, de nos créanciers et de nos actionnaires, en privilégiant l'intérêt collectif du groupe. Il devra être accompagné par les pouvoirs publics. Ce sera le sens du nouveau pacte que je souhaite bâtir très vite avec vous et l'ensemble du corps social, qui permettra au Groupe de s'inscrire résolument dans la dynamique de croissance que connaît actuellement le transport aérien international.

Je ne suis pas en mesure aujourd'hui de répondre précisément aux revendications que vous formulez, parce qu'elles touchent à la stratégie globale du groupe, s'agissant notamment de la production balance. Je ne serai pas plus capable d'y répondre dans les 2 ou 3 semaines qui viennent parce que je souhaite les inscrire dans une définition plus large de la stratégie du Groupe, assurant à chaque compagnie sa légitime part dans une croissance retrouvée et ne pas traiter les questions au cas par cas. Cette indispensable réflexion stratégique, je ne pourrai pas la conduire sous la menace permanente de préavis de grève récurrents. Nous constatons aujourd'hui que cela ne mène à rien d'autre, au-delà des coûts financiers et d'image, qu'à compliquer le chemin du redressement.

Je n'ai qu'une méthode, celle que j'ai mise en œuvre dans les entreprises souvent en grande difficulté dont j'ai eu la responsabilité : écouter, dialoguer avec l'ensemble des forces vives de l'entreprise et trouver un chemin commun. Pour cela, j'ai besoin de temps, le temps pour construire. Je vous demande donc de lever le préavis de grève déposé pour la fin de la semaine et de vous engager à ne pas déclencher de nouveau mouvement sur ces motifs jusqu'au 1er novembre.

En contrepartie, je demanderai au Président d'Air France de suspendre jusqu'à la même date l'application des mesures du Plan Transform 2015 qui sont entrées en vigueur le 1er juin dernier. Enfin, j'engagerai dès mon arrivée un travail qui débouchera sur un projet stratégique que je présenterai le moment venu aux organes de gouvernance et aux organisations professionnelles.

Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est la capacité du groupe Air France-KLM à se doter d'une ambition et de s'en donner les moyens. Je demande donc à chacun de prendre ses responsabilités. Je prends les miennes en vous faisant cette proposition et en m'engageant devant vous. Je vous demande de prendre les vôtres et de vous engager à votre tour. Je vous demande de me faire confiance et de me donner 4 mois.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître votre réponse avant demain soir".

En fin de journée, le SNPL et le SPAF ont indiqué qu'ils acceptaient cette proposition et ont levé leur préavis de grève.

Frédéric Gagey a signé une décision suspendant jusqu'au 1er novembre 2016 l'application des mesures de l'arbitrage Transform du 3 mai 2016.

